



Method, le 11 mai 2015

**MUNICIPALITÉ
de
1438 MATHOD**

Case postale 52

Tél. 024 459 18 12

Fax 024 459 24 64

www.method.ch

Au Conseil Général
du 22 juin 2015

Préavis municipal N° 37

Demande de crédit de CHF 500'000.00 pour la rénovation de la Grande salle de Method.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. préambule

Description et situation de l'objet, prix, caractéristiques

Depuis plusieurs années il est envisagé de rénover et de rajeunir notre Grande salle villageoise. Dernièrement une dépense importante a été faite pour rénover et changer complètement le système de chauffage. Afin d'avoir une salle villageoise conforme et utilisable par l'entier de la population il est indispensable de réaliser encore quelques travaux de rénovation.

Le projet comprend notamment les travaux suivants:

1. Changement complet de tous les vitrages et menuiseries (remplacement par des menuiseries avec triple vitrage).
2. Isolation complète des façades avec système périphérique, changement des tablettes de fenêtres, crépissage et nouvelle peinture de la façade.
3. Installations électriques complètes avec remplacement des éclairages, mise aux normes.
4. Rénovation complète des WC avec création d'un WC handicapé
5. Remplacement des portes vitrées métalliques de la buvette et de l'entrée ainsi que de la cuisine.
6. Réfection complète des sols de la salle.
7. Mise en conformité des sorties de secours.
8. Peinture complète intérieure mur et toutes les boiseries.

Ces travaux devraient se faire pour ce qui concerne l'intérieur durant les vacances scolaires de l'été 2015. En ce qui concerne les façades elles peuvent très bien se faire en parallèle et même déborder sur la fin des vacances car la salle sera en principe utilisable pendant les travaux de façade.

Financement

Le chiffre qui vous est présenté est basé sur des offres fermes que nous avons demandées aux différentes entreprises concernées par chaque corps de métier. En cas d'acceptation du crédit nous mettrons au concours afin de pouvoir bénéficier des meilleures conditions du moment. Le projet pourrait être financé par le fond de réserve pour travaux futurs.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante:

LE CONSEIL GENERAL DE MATHOD

Vu le préavis N° 37 relatif à la demande de crédit de CHF 500'00000 pour la rénovation de la grande salle de Mathod

Sur proposition de la Municipalité
Entendu le rapport de la commission de gestion-finances
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide

Article 1 : la Municipalité est autorisée à entreprendre les travaux de rénovation de la Grande salle.

Article 2 : un crédit de CHF 500'000.00 lui est accordé à cet effet.

Article 3 : La Municipalité est autorisée à emprunter le montant de CHF 500'000.00 aux meilleures conditions du moment ou d'utiliser la trésorerie courante.

Article 4: La dépense nette sera imputée sur le compte d'investissement N° 351.501.00, puis un amortissement extraordinaire suivra compensé par un prélèvement sur le fonds de réserve « travaux futurs ».

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 11 mai 2015.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

R. Augsburg

La Secrétaire

C. Gaillard

